



Epidémie COVID-19

Dans la présente période de confinement que nous traversons, le PETR du Pays d'Auch s'est organisé pour assurer la continuité des services, soit en présentiel, soit en télétravail. Tous les agents demeurent joignables par téléphone ou par mail.

Pour rencontrer les services sur place, il est nécessaire de prendre l'attache au préalable, soit du secrétariat général (tél. 05 62 60 64 93 - mail : helene.ledru@pays.auch.fr), soit du secrétariat du service ADS (tél 05 62 61 21 40 - mail : service.instruction-ads@pays.auch.fr) pour les dossiers d'urbanisme.

Elections des délégués du PETR du Pays d'Auch

Le 07 septembre 2020, il a été procédé à l'installation du Comité Syndical. Le PETR est constitué de 21 membres titulaires et 21 membres suppléants, dont un Président et cinq Vice-présidents :

2020 EPCI	Délégués PETR	
	TITULAIRES	SUPPLEANTS
Astarac Arros en Gascogne	BOURDALLÈ Annie	DAUJAN Christian
	DUCOMBS Patrick	DOZ Jean-François
	SALLES Céline Présidente	LE MAO Jean-Marc
Cœur d'Astarac en Gascogne	FANTON Patrick 2ème Vice-président	ARENOU Jean-Loup
	LARRIEU Muriel	FORMENT Guy
	ORTHOLAN Jean-Jasques	RAFFIN Michel
Grand Auch Cœur de Gascogne	AUTIÈ Jean-Marc	BARON Philippe
	BAYLAC Michel	BAUDOIS Sylviane
	BIAUTE Philippe	BELMONTE Julien
	BLAY Jean-Michel	BOURDIL Claude
	DELIGNIÈRES Patrick	DESBONS Marie-Pierre
	DUPUY Jean-Marc	FALCO Jean
	LAPRÈBENDE Christian	LACROIX Gérard
	MELLO Bénédicte 4ème Vice-présidente	OLIVEIRA SANTOS Rui
	MERCIER Pascal 3ème Vice-président	QUESNEL Joël
MONTAUGÈ Franck	SOUARD Olivier	
Val de Gers	BALAS Max	BARASZ Olivier
	BONNET Eric	EXILARD Isabelle
	BREIL Roger 5ème Vice-président	LALANNE Philippe
	CHAMBERT Serge	SARKISSIAN Didier
	RIVIÈRE François 1er Vice-président	SORIANO Michel

DETR / DSIL pour l'année 2021

Le Pays d'Auch est signataire avec l'Etat du Contrat de Ruralité pour la période 2017-2021 qui permet l'obtention de financements DETR et DSIL.

A ce titre, les services de l'Etat préparent les appels à projets pour le financement des projets du territoire au titre de la DETR et de la DSIL pour l'année 2021.

Un formulaire unique DETR-DSIL a été établi dans le cadre de la mise en œuvre du plan de relance du Gouvernement. Les dossiers déjà prêts peuvent être déposés dès à présent de manière dématérialisée, à partir de l'outil « Démarches simplifiées », à l'adresse suivante :

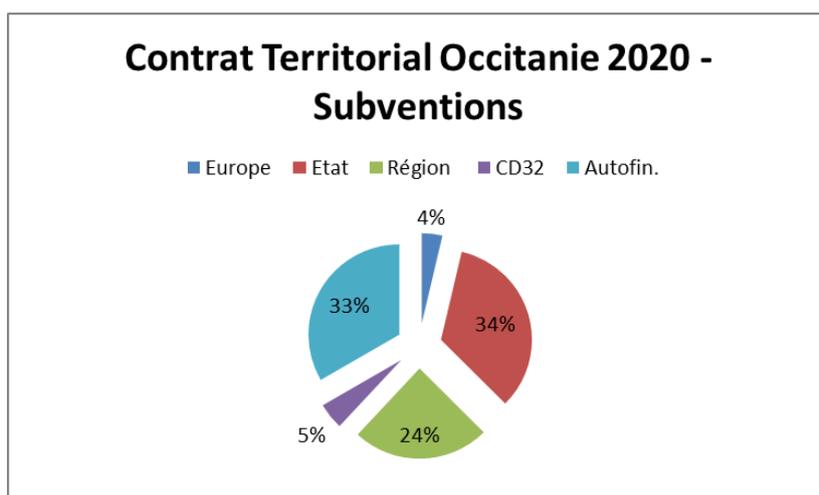
[https : www.demarches-simplifiees.fr/commencer/France-relance-gers](https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/France-relance-gers)

Les services de l'Etat peuvent vous accompagner sur le lien suivant :

pref-detrauch@gers.gouv.fr

Contrat Territorial Occitanie 2020

Le Pays d'Auch est également signataire avec la Région Occitanie et le Département du Gers, du Contrat Territorial Occitanie pour la période 2018/2021, pour le financement des projets du territoire des communes et EPCI. Le Comité des Financeurs s'est tenu mercredi 04 novembre 2020 pour valider les projets retenus sur la maquette financière pour l'année 2020. Ce sont 37 dossiers qui ont été validés pour le Pays d'Auch, pour un montant d'investissement d'environ 7,5 M€ HT et 5,1M€ de subventions qui devraient être allouées.



Les dossiers qui n'auraient pas pris rang cette année (dossiers parvenus tardivement, dossiers incomplets...) seront examinés au titre de la programmation 2021.

Comité de programmation LEADER

Le Pays d'Auch (associé au Pays Portes de Gascogne) assure également la programmation de crédits européens (programme LEADER) gérés par la Région Occitanie.

Le 14 décembre 2020, les membres du Groupe d'Action Locale se prononceront sur la programmation de 10 dossiers pour des financements LEADER, dont 5 concernent le Pays d'Auch.

Schéma directeur de valorisation des itinérances douces

Le 12 février 2020, le Pays d'Auch décidait de réaliser un schéma directeur de valorisation des itinérances douces sur l'ensemble du territoire. Les mois qui ont suivi ont permis d'assurer le financement de ce projet à hauteur de 75%, d'établir le cahier des charges, de lancer une consultation auprès des cabinets concernés et de faire un jury d'audit et de sélection des cabinets.

Cette étude qui devrait être lancée dans les prochains jours pour une durée de 8 mois, associera tous les acteurs locaux afin d'organiser un maillage des itinéraires existants et d'en assurer leur promotion dans le cadre d'une valorisation touristique et économique du Pays. Plus de détails seront donnés dans le prochain flash info.

Les agents du PETR du Pays d'Auch se tiennent à votre disposition pour vous informer ou vous aidez dans la constitution de vos dossiers de demande de subvention.

ORGANIGRAMME PETR PAYS D'AUCH

Directeur PETR	BELLOTTO Francis	
	05 62 61 65 61	
	francis.bellotto@grand-auch.fr	
Secrétariat de direction	LEDRU Hélène	
	05.62.60.64.93	
	helene.ledru@pays.auch.fr	
Chargée de mission LEADER	LACOSTE-POMES Evelyne	
	05.62.60.40.18	
	evelyne.lacoste-pomes@pays.auch.fr	
Chef de service urbanisme	BERTONE Tiffany	
	05 62 61 21 44	
	tiffany.bertone@mairie-auch.fr	
Responsable Pôle ADS	PAQUIGNON Sébastien	
	05 62 61 21 42	
	sebastien.paquignon@grand-auch.fr	
Instructrices ADS		
GUILLOT Emmanuelle	CARRAU Mathilde	
	05 62 60 44 94	05 62 60 60 15
emmanuelle.guillot@pays.auch.fr	mathilde.carrau@pays.auch.fr	

